

Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous aviser qu'en application des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 27 mai 2021 et du Conseil d'administration en date du 22 juin 2021, il sera procédé à une augmentation du capital d'Attijariwafa Bank (la Société) d'un montant de 21 700 810 dirhams par émission de 2 170 081 actions de 10 dirhams de valeur nominale et 401 dirhams de prime d'émission à libérer par conversion optionnelle totale ou partielle des dividendes de l'exercice 2020 en actions (**l'Augmentation du Capital Social**).

La période de souscription à l'Augmentation du Capital Social sera ouverte du 13 juillet 2021 au 13 août 2021 inclus dans les conditions et selon les modalités visées dans le prospectus visé par l'AMMC en date du 25 juin 2021 sous la référence VI/EM/011/2021 (**le Prospectus**). À l'expiration de ce délai et en l'absence d'exercice de l'option comme en cas d'exercice partiel de l'option, les dividendes relatifs à l'exercice 2020 ne pourront être payés qu'en espèce.

Les actionnaires souhaitant participer à l'Augmentation du Capital Social sont invités à remettre à leurs teneurs de comptes du 13 juillet 2021 au 13 août 2021 inclus avant 17 heures, un bulletin de souscription conforme au modèle annexé au Prospectus.

Les actionnaires pourront souscrire à titre irréductible à l'Augmentation du Capital Social. Le montant de l'Augmentation du Capital Social pourra être limité au montant des souscriptions effectives si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité du montant de l'Augmentation du Capital Social.

Nous vous prions de bien vouloir vous référer au lien internet suivant en vue de consulter les derniers états de synthèse certifiés de la Société : <http://ir.attijariwafabank.com/news-releases>.

Nous vous prions de bien vouloir croire, chers actionnaires, à l'assurance de notre considération la meilleure.